

La Seconde Déclaration des Droits

Chaque Américain a droit à:

-Un travail utile et rémunéré dans les usines, les magasins, les fermes ou les mines de la nation;

-Un revenu suffisant qui lui permette de s'offrir une nourriture adéquate, de l'habillement et des loisirs.

-Chaque fermier a le droit de cultiver et de vendre ses produits à un prix qui lui procurera ainsi qu'à sa famille une vie décente.

-Chaque homme d'affaires, grand ou petit, a le droit de commercer dans une atmosphère de liberté, à l'abri d'une compétition injuste et d'une situation de monopole dans le pays et à l'étranger.

-Chaque famille a droit à un logement décent.

-Le droit à des soins médicaux adéquats et l'opportunité d'accéder à et de jouir d'une bonne santé.

-Le droit à une protection adéquate contre les craintes économiques des temps anciens, la maladie, l'accident et le chômage.

-Le droit à une bonne éducation.

Proposé par Franklin Delano Roosevelt

Le 11 janvier 1944

Etiez-vous au courant
Un bulletin électronique pour les Communicateurs de l'AIM <goiam.org>

